



RÉGION ACADÉMIQUE
BRETAGNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement
et aux sports

SÉMINAIRE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES



Edition Mars 2024



Séminaire du 30 novembre 2023

Le jeudi 30 novembre 2023, la Région Académique de Bretagne a organisé une table-ronde dans les locaux de Sport-Bretagne à Dinard.

Cet événement s'inscrivait dans le cadre de la semaine dédiée à la lutte contre les Violences Sexistes et Sexuelles (VSS), qui faisait suite à la journée du 25 novembre.

Préface

En 2022, la lutte contre les violences faites aux femmes a été élevée au rang de grande cause du quinquennat. La même année, le mouvement #MeToo a profondément marqué les esprits à travers une vaste mobilisation visant à dénoncer les agressions sexuelles dans tous les domaines. Il semblait alors que l'histoire du droit des femmes, de la proscription des violences du caractère indispensable du consentement, avaient fait un pas immense.

Le monde est devenu plus vigilant. Un baiser volé par un responsable d'une fédération sportive à une joueuse, même un soir de sacre mondial, provoque une opprobre légitime.

Tous les regards convergent maintenant vers Paris. Dans quelques mois, le monde et le sport se donnent rendez-vous à la capitale pour célébrer les Jeux olympiques et paralympiques d'été 2024. Pierre de Coubertin, en 1920, a prononcé le serment olympique pour louer les vertus du sport et son essence même : le dépassement de soi, au travers des valeurs telles que l'honneur, le respect des règles et le respect d'autrui. Ainsi, aucune forme de violence ne saurait être tolérée dans le champ sportif sans compromettre ces principes essentiels.

Le sport, cette année Grande Cause Nationale, a également pour mission d'être un acteur majeur de l'intégration sociale. Il est de l'intérêt commun que chaque individu puisse participer à la pratique sportive, avec quiétude, indépendamment de son origine ethnique, sociale ou de genre. Le sport a donc sa part de responsabilité dans la formation de chacun, dans la lutte contre les inégalités entre les filles et les garçons, et ce, dès le plus jeune âge.

L'été prochain, plus que jamais, les athlètes devront faire preuve d'exemplarité, car ils sont des modèles et des repères pour nos jeunes générations. La région académique de Bretagne travaille sans relâche pour qu'ils puissent rêver devant les Jeux, et, un jour, marcher dans leurs pas en parfaite sécurité.



Ainsi, aucune forme de violence ne saurait être tolérée dans le champ sportif sans compromettre ses principes essentiels.



Sommaire

page **5**

Les VSS
Quelle définition ?

•

page **6**

Ahez LE MEUR
Préfecture
de Région

•

page **7**

Axelle CORMIER
Préfecture
de Région

•

page **8**

Laetitia VEIRAS
Région académique
Bretagne

•

page **9**

Céline ALLAIN
Région académique
Bretagne

•

page **10**

Laurent BONVALLET
Direction
des sports

•

page **11**

Elodie SANS-CHAGRIN
direction de la jeunesse
de l'éducation populaire et
de la vie associative (DJEPVA)

•

page **12**

Thierry WATTERLOT
Région académique
Bretagne

•

page **13**

Claire LETOURNEUR
Région académique
Bretagne

•

page **14**

Les signes
Reconnaitre et prévenir

page **15**

Le Réglo'sport

page **16**

Contacts et outils
Accompagner
les victimes

Les violences sexistes et sexuelles (VSS) : quelle définition ?

Les Violences Sexistes et Sexuelles (VSS) englobent diverses formes de violence, qu'elles soient physiques, mentales, économiques ou sexuelles, infligées à une personne en raison de son genre. Ces actes peuvent se produire dans divers contextes, tels que la famille, l'école, le milieu professionnel, le sport, la culture, les médias, les lieux publics ou en ligne. Les VSS incluent également la menace de violence, la coercition et la manipulation.

Elles peuvent donc prendre différentes formes, telles que les propos sexistes ou à connotation sexuelle, le harcèlement sexuel, la violence sexuelle, les mariages forcés, les mutilations sexuelles ou l'exploitation sexuelle. Bien que les hommes puissent également en être victimes, les femmes en sont les principales cibles, représentant environ 80% des cas de VSS.

La Convention d'Istanbul de 2011 visant à prévenir, poursuivre et éliminer toute forme de violence liée au genre de la victime, ajoute que la violence à l'égard des femmes est le résultat de rapports de force historiquement inégaux entre les sexes, qui ont conduit à la domination et à la discrimination des femmes par les hommes, entravant ainsi leur émancipation. La lutte pour l'éradication de ces violences ne saurait donc être détachées de la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes comme rappelée par la journée du 8 mars, journée internationale du droit des femmes.

Ces phénomènes de domination se manifestant également dans les milieux scolaires, extrascolaires et périscolaires. Il est donc crucial de rapprocher la lutte contre les VSS des efforts visant à prévenir et à traiter les agressions perpétrées contre les enfants dans ces contextes.

Il convient enfin de rappeler le cadre légal, tout acte susceptible d'être qualifié d'agression sexuelle commise avec violence, contrainte, menace ou surprise sur un individu majeur ou mineur est un délit et est puni par la loi au regard de l'article 222-22 du code pénal.

“ Protéger les femmes contre toutes les formes de violence, et de prévenir, poursuivre et éliminer la violence à l'égard des femmes et la violence domestique.

Article 1^{er} de la Convention d'Istanbul ”

Ahez LE MEUR

Directrice régionale
Égalité femmes-hommes

Préfecture de région



Impliquer les citoyennes dans la mobilisation

L'égalité femmes-hommes, grande cause du quinquennat, est portée par une politique ambitieuse et soutenue au plus haut niveau depuis 2019, mobilisant les services déconcentrés de l'État. Malgré des progrès, la persistance des inégalités dans toutes les sphères de la société nous incite à redoubler d'efforts, notamment en matière de lutte contre les violences à caractère sexuel.

• Une maison des femmes à Rennes

La Maison des femmes Gisèle Halimi, près du CHU de Rennes, est un lieu d'écoute et d'accompagnement contre les violences faites aux femmes, soutenue par les collectivités territoriales, les services déconcentrés de l'État et les associations.

• Un van itinérant

Le CIDFF du Morbihan a lancé «En voiture Nina et Simon.e.s», un van itinérant pour sensibiliser et informer sur l'égalité et la lutte contre les violences, visant particulièrement les populations situées en zone rurale. Cette initiative étend la sensibilisation au-delà des centres urbains.

• Lutter contre la prostitution

La lutte contre la prostitution est intégrée à cette démarche, avec des actions pour accompagner les personnes concernées, dont l'implantation d'une association nationale en Bretagne, visant à réduire cette forme de violence et soulignant l'engagement pour l'égalité et la protection des droits.



la journée d'aujourd'hui est l'illustration parfaite de ce qu'il devrait être fait et de ce qu'il doit être renforcé dans le champs de la mutualisation des efforts.



Axelle CORMIER

Déléguée départementale
Egalité femmes-hommes

Préfecture de département



Schéma départemental de lutte contre les VSS

À la suite du Grenelle de lutte contre les violences conjugales de 2019, un schéma départemental de lutte contre les violences faites aux femmes a identifié une quarantaine d'actions, notamment en prévention. Cette mobilisation a conduit la préfecture et le procureur à collaborer avec des associations pour des opérations de sensibilisation, notamment dans le périscolaire.

• Former les professionnels

Parmi ces actions, deux initiatives méritent d'être soulignées : la mobilisation de « Liberté Couleurs » et du CRIDEV, qui ont rencontré un franc succès et ont été reproduites dans les différents départements bretons. Le financement issu du Grenelle a d'abord permis d'établir un diagnostic pour cibler la formation gratuite des professionnels des collectivités et de l'État. En 2022, 25 personnes ont été formées à l'animation, à l'accueil du public et à la lutte contre les inégalités filles-garçons et les VSS.

• Sensibiliser les étudiants au consentement

Liberté Couleurs a également sensibilisé les étudiants sur les questions de consentement au-delà des VSS, notamment via un Hackathon et des nocturnes. Depuis septembre, 1350 étudiants ont été formés. Enfin, depuis le 5 novembre, chaque préfecture des départements bretons a publié des plaquettes d'information pour sensibiliser et lutter contre les VSS, fournissant des numéros utiles et des contacts avec des associations locales.



L'idée est de faire en sorte d'associer les étudiants et que cette culture du consentement se partage entre pairs.



Laetitia VEIRAS

Conseillère du Recteur
Prévention et lutte contre les
discriminations et le harcèlement



Région académique

Un plan d'action et de sensibilisation

L'éducation à l'égalité et la lutte contre les discriminations constituent une des priorités de la Région académique Bretagne et s'articulent autour de cinq objectifs clés : animer la politique d'égalité au plus près des élèves, former l'ensemble des personnels, transmettre une culture de l'égalité et du respect mutuel, lutter contre les violences sexuelles et sexistes et promouvoir la mixité des filières de formation.

•• Formation des référents

Des référents égalité sont nommés dans les établissements scolaires du second degré. Ils sont formés pour diffuser les bonnes pratiques et pour contribuer à instaurer un environnement respectueux et égalitaire. Former les 54 000 agents scolaires est un enjeu majeur pour favoriser un cadre propice à l'égalité au quotidien.

•• L'éducation à la sexualité

Les séances d'éducation à la sexualité, organisées trois fois par an dès les plus petites classes, contribuent à combattre les inégalités de genre en promouvant des relations saines et égalitaires, en outillant les élèves afin qu'ils trouvent leur place dans la société, en étant libres et responsables.

•• Participation des élèves

De nombreuses réalisations d'élèves, à travers la participation à des concours et à des temps forts sur les enjeux de genre et de violence à l'école, avec parfois un accent sur la prévention au harcèlement, y compris en ligne, sont encouragées afin que les jeunes deviennent des acteurs de la lutte contre les violences sexuelles et sexistes.

•• L'accompagnement des victimes

La Région académique Bretagne intensifie son accompagnement envers les enfants victimes de violences familiales en formant les personnels à mieux repérer et mieux accompagner. En 2022, à l'échelle nationale, nous déplorons 112 féminicides qui ont fait 143 orphelins. Tous ces enfants sont sur les bancs de notre Ecole et dans beaucoup de nos associations sportives.

“

Dans la Région académique Bretagne, c'est 92% des établissements scolaires du second degré qui ont nommé une personne référente à l'égalité.

”

Céline ALLAIN

Inspectrice d'académique
Inspectrice Pédagogique Régionale
Education Physique et Sportive

Région académique



Former les personnels d'éducation nationale

L'école, en tant que lieu de la formation des jeunes esprits, doit s'engager dès l'enfance à prévenir la reproduction des schémas de violence. Depuis l'introduction de la mixité dans les établissements scolaires par la loi Haby en 1976, le dialogue a permis de mettre en lumière les disparités de traitement entre filles et garçons. L'éducation physique et sportive offre une opportunité majeure de lutter contre les discriminations de genre et de favoriser une participation équitable des élèves.

• Programme de formation

C'est dans ce contexte que l'Inspection Pédagogique Régionale d'EPS a lancé un programme de formation de 15 heures visant à sensibiliser les enseignants à l'inclusivité et à l'égalité dans ce domaine. Cette initiative vise à renforcer leurs compétences professionnelles pour mieux comprendre et combattre les violences sexuelles et sexistes.

• De nouvelles méthodes d'évaluation

Elle implique une révision des méthodes d'évaluation, la promotion de l'interaction entre enseignants et élèves, ainsi que l'intégration de nouvelles données scientifiques pour contrer les préjugés et favoriser un environnement scolaire plus égalitaire et respectueux.

66

“

Un enseignement mixte ne veut pas dire un enseignement à égalité. Il faut donc développer une éducation physique plus égalitaire pour permettre aux filles et aux garçons d'agir à capacités égales.

”

Laurent BONVALLET

Chargé de mission national
Lutte contre les VSS dans le sport

Direction des sports



Transformer l'éco-système sportif

Le mouvement #MeToo a marqué le monde du sport, incitant à une action gouvernementale. En février 2020, la ministre des Sports a lancé une stratégie de lutte contre les violences dans le sport. Les préoccupations financières initiales ont favorisé la vente du sport à travers le corps des athlètes, renforçant un idéal corporel souvent mis en avant sur les réseaux sociaux pour attirer des sponsors.

●● Sports hypersexualisants

La hypersexualisation, souvent observée dans des sports comme le beach-volley en raison des tenues imposées, impacte tous les niveaux, y compris l'éducation physique et le haut niveau sportif. Cette tendance, présente dès l'école, soulève des préoccupations majeures concernant la sexualisation précoce des enfants.

●● Signal Sport

Depuis mars 2022, la formation des éducateurs sportifs intègre des modules sur la prévention des violences, avec des programmes comme «Signal Sport». En Bretagne, une coordination active démontre un engagement prometteur dans la lutte contre les violences sexuelles dans le sport.

●● Les valeurs saines du sport

Cet engagement vise à transformer les mentalités et à favoriser un environnement sportif sécurisé et respectueux, où les valeurs sportives et les droits fondamentaux sont défendus pour tous, indépendamment du niveau ou du genre.

“

Dès qu'il y a une libération de la parole, il faut d'abord le croire, on se doit d'avoir une présomption de protection et de mettre la personne à l'abri.

”



Elodie

SANS-CHAGRIN

Chargée de mission
mission d'animation FEJ

DJEPVA

Lancement d'un appel à projet

APEGA c'est quoi?

Le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ) a amorcé un appel à projet afin de sensibiliser et former les professionnels de l'éducation à l'égalité filles-garçons, déconstruire les stéréotypes de genre et prévenir les violences sexistes et sexuelles. L'objectif est également de favoriser la mixité dans les pratiques culturelles et de loisirs des jeunes. Les projets émergents seront privilégiés, et une approche transversale sera encouragée, favorisant le dialogue entre les professionnels, les familles et les bénévoles.

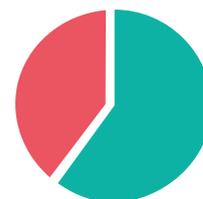
OBJECTIFS

Expérimenter des dispositifs en matière d'**égalité entre les filles et les garçons** lors des temps péri et extrascolaires des enfants et des jeunes.

3 ans

De recherche et de prise de données pour permettre la mise en place d'un modèle égalitaire durable.

40 %
Recherche &
évaluation



60 %
Alloués aux
projets



Thierry WATTERLOT

Conseiller d'animation sportive
Référént régional VSS

Région académique (DRAJES)



La DRAJES : un rôle de coordination

La Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'engagement et aux Sports (DRAJES) joue un rôle central dans la coordination des actions de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, en étroite collaboration avec les Services Départementaux de la Jeunesse et des Sports (SDJES). Ensemble, ils œuvrent pour prévenir et traiter les cas de maltraitance chez les jeunes, couvrant les domaines du bizutage, du harcèlement et du cyber-harcèlement, ainsi que dans le milieu sportif.

•• Colosse aux pieds d'argile

Cette association s'engage activement dans la prévention et la sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles, en particulier dans les environnements sportifs et autres lieux fréquentés par les enfants. Elle propose divers services, tels que l'accompagnement des victimes et la protection des encadrants.

•• Mise en commun des savoirs

Les efforts déployés au niveau régional démontrent une volonté commune de garantir la sécurité et le bien-être des jeunes. Des initiatives telles que la convention entre la préfecture et le rectorat illustrent la prise de conscience croissante de l'importance de l'action interministérielle dans ce domaine. Enfin, la formation continue des professionnels reste une priorité, avec un accent particulier sur la gestion des signalements, soutenue par le ministère des Sports.

“

On est enfin pertinents et pour l'être encore plus, il faudrait continuer de développer et échanger en réseau au sein des services déconcentrés.

”



Claire LETOURNEUR

Conseillère d'éducation
populaire et de jeunesse

Région académique (SDJES)

Au plus près du terrain

Le Service Départemental Jeunesse Engagement Sports (SDJES) du Finistère s'est engagé activement dans la prévention des violences sexuelles dans les milieux péri & extra-scolaires. Après avoir effectué un diagnostic approfondi pour évaluer les besoins et les ressources disponibles, plusieurs initiatives concrètes ont été mises en place.

•• Une malle pédagogique

Le service a développé une malle pédagogique interactive avec des partenaires institutionnels et associatifs pour sensibiliser aux violences sexuelles. Cela offre des outils pratiques pour la prévention.

•• Travailler avec les associations

En collaboration avec l'association CICODES, experte en éducation à la citoyenneté et lutte contre les discriminations, le service a mis en place des actions pour promouvoir l'égalité des genres et prévenir les violences sexuelles.

•• Former les professionnels du secteur de l'animation

Des formations, avec des partenaires externes comme l'association « En avant toutes », spécialisée dans la formation sexuelle, renforcent les compétences des intervenants péri et extrascolaires face aux violences sexuelles.

“

Il y a la nécessité de prioriser les actions et de faire un diagnostic, de relever des constats et de se mettre en ordre de marche.

”

Reconnaître et prévenir les signes

40% des enfants victimes d'abus sexuels présentent des comportements non-suspectés

Il y a trop peu souvent des signes physiques d'abus ou seulement des signes que seul un médecin ne puisse détecter:

	Enfant	Adolescent
Phobies, isolement	×	×
Comportements auto-destructeurs et addictions	●	×
Troubles alimentaires	×	×
Surinvestissements ou abandon de relation	●	×
Troubles physiques associés (migraines, crampes)	×	×
Comportements sexuels inappropriés	×	×
Décrochage scolaire	●	×
Régression et contrôle sphinctérien	×	×
Peur et hontes corporelles	●	×
Mensonges et évitement (fugues)	●	×



Pour retrouver toute la documentation de la Jeunesse, des Sports, et de l'Éducation Nationale, scannez le QR-Code.

Lutte contre les violences sexistes et sexuelles

Réglo'sport

<p>Je ressens du bien-être, de la confiance et du respect quand...</p>	Je me sens encouragé-e dans mes efforts	1
	Les règles sportives, les personnes et l'environnement sont respectés	2
	Je me sens libre de demander des explications sur une parole, un geste, une consigne	3
	Je me sens libre de demander les adaptations dont j'ai besoin pour ma pratique	4
	Mon corps m'appartient, mon accord est demandé lors d'un geste technique ou un contact répété sur mon corps.	5
	Je me sens à l'aise quand je me change, ou qu'on m'aide. Mon intimité est respectée.	6
	Je peux vivre sans crainte mon identité ou mon orientation sexuelle	7
<p>Je ressens gêne et malaise quand...</p>	Je ressens des attitudes (paroles, gestes, regards) dévalorisants ou trop flatteurs, sur mon corps, ou mes vêtements	8
	Je dois me mettre en sous-vêtements à la vue des autres (vestiaire, massage, pesée, transport, douche en plein air...)	9
	L'encadrement entre dans les vestiaires sans attendre mon autorisation	10
	On m'aide dans des gestes de la vie quotidienne (habillement, toilettes ...) sans que j'en ai exprimé le besoin ou l'envie	11
	Je ressens une pression de plus en plus lourde par les réseaux sociaux (entraîneurs, coéquipiers, followers, sponsors, chantage à la sélection...)	12
On me demande de rester à la fin de l'entraînement alors qu'il n'y a plus personne. Cette situation m'angoisse	13	
<p>Je me sens très mal et j'ai peur quand...</p>	Je me sens seul-e, isolé-e et harcelé-e ; j'ai peur, alors que j'aime mon sport	14
	Je subis des violences sur les réseaux sociaux (messages haineux ou sexuels...)	15
	On diffuse des photos de parties de mon corps, en sous-vêtements ou nues	16
	On me prive d'un matériel adapté, d'un traitement médical autorisé, ou de boire ou de manger	17
	Mes parties intimes sont touchées, caressées, embrassées (bouche, cuisse, fesses, poitrine, sexe)	18
	On me demande de toucher, caresser ou embrasser les parties intimes d'une autre personne ; je subis un rapport sexuel	19
On me fait du chantage pour que je garde le secret	20	



Amuse-toi !



Non tu n'es pas seul-e, tu peux en parler



Non, tu n'es pas responsable mais tu es en danger, des professionnel-le-s peuvent t'aider



Un projet



soutenu par



Les contacts et outils d'accompagnement des victimes

Numéros utiles

Violences Femmes Info
Ecoute et l'orientation des femmes
victimes de violences
3919

**Service National d'Accueil
Téléphonique de l'Enfance en Danger**
Protection de l'enfance à l'égard des
mauvais traitements
119

E-Enfance
Accompagnement des jeunes vic-
times de cyber-harcèlement
3018

Urgence 114
Service d'urgence à destination des
personnes sourdes, malentendantes
et aphasiques
114

Suivi du signalement

Ministère chargé des Sports
Suivi des signalements de violences
dans le sport
signal-sports@sports.gouv.fr

Colosse aux pieds d'argile
Enfants et adultes victimes de
violences sexuelles
07 50 85 47 10
colosse.fr

Défenseur des droits
Respect et atteinte aux droits
01 53 29 22 00
formulaire.defenseurdesdroits.fr

Association l'Enfant Bleu
Enfants maltraités
01 56 56 62 62
www.enfantbleu.org

Ecoute à la sexualité

**Planning familial (Espace Vie Affective,
Relationnelle et Sexuelle)**
Education et santé sexuelle (hommes/
femmes)
08 00 08 11 11



Retrouvez également
le **VADE-MECUM**
en scannant ce **QR-CODE**

Contactez la **DRAJES**

 **02 99 25 10 20**

 **ce.drajes@ac-rennes.fr**